



## non paiement échéances d'un prêt commun par mon ex ami

Par **tao**, le **03/07/2009** à **08:13**

J'ai contacté un prêt commun avec mon ami, il reste à ce jour 4 échéances à payer celui à suspendu ces virements car sa nouvelle amie est au chômage et ce prêt est ..en trop !! Bien que je continue à payer ma part, la banque menace de se retourner contre nous deux car nous sommes "solidaires". Que puis je faire ? Quelqu'un peut il me dire de façon claire les conséquences avenir texte de loi à l'appuis ( poursuite, frais, interdiction bancaire ?) afin que je puisse vers un courrier à mon ex lui indiquent les conséquences de son acte car il est persuadé que comme mes revenus son supérieurs aux siens, il "est à l'abris"

Merci à tous pour vos réponses

Tao